

Mise à jour, sauvegarde et restauration de logiciels

Manuel de l'utilisateur

© Copyright 2007 Hewlett-Packard
Development Company, L.P.

Windows est une marque déposée aux
États-Unis de Microsoft Corporation.

Les informations contenues dans ce
document peuvent être modifiées sans
préavis. Les garanties relatives aux produits
et aux services HP sont décrites dans les
textes de garantie limitée expresse qui les
accompagnent. Aucun élément du présent
document ne peut être interprété comme
constituant une garantie supplémentaire. HP
ne saurait être tenu pour responsable des
erreurs ou omissions de nature technique ou
rédactionnelle qui pourraient subsister dans
le présent document.

Première édition : Janvier 2007

Référence du document : 419773-051

Sommaire

1 Mise à jour de logiciels	
Mise à jour du BIOS	2
Mise à jour d'applications logicielles et de pilotes	4
2 Restauration des informations système	
Sauvegarde de vos informations	6
À quel moment effectuer la sauvegarde ?	6
Suggestions concernant les sauvegardes	6
Utilisation de points de restauration système	7
À quel moment créer des points de restauration ?	7
Création d'un point de restauration système	7
Restauration à des date et heure antérieures	7
Création de disques de restauration	8
Réinstallation d'applications et de pilotes	9
Réinstallation d'applications et de pilotes préinstallés	9
Réinstallation d'applications à partir de disques	9
Exécution d'une restauration	10
Restauration à partir des disques de restauration	10
Restauration à partir de la partition sur le disque dur	10
Suppression de la partition de restauration sur le disque dur	11
Mise à jour de logiciels réinstallés	12
Index	13

1 Mise à jour de logiciels

Les versions mises à jour des logiciels fournis avec l'ordinateur sont disponibles sur le site Web HP.

La plupart des mises à jour de logiciel et de BIOS proposées sur le site Web HP se présentent sous la forme de fichiers compressés appelés *SoftPaqs*.

Certaines mises à jour intègrent un fichier appelé Readme.txt qui contient des informations sur l'installation du fichier et la résolution de problèmes qui y sont liés.

Pour mettre à jour les logiciels :

1. Identifiez le modèle, la catégorie, la série ou la famille du produit. Préparez la mise à jour du BIOS système en identifiant la version du BIOS actuellement installée sur votre ordinateur.

Si votre ordinateur est connecté à un réseau, consultez l'administrateur réseau avant d'installer des mises à jour de logiciels, en particulier celles du BIOS système.



Remarque Le BIOS système de l'ordinateur est stocké dans la ROM système. Le BIOS initialise le système d'exploitation, détermine de quelle manière l'ordinateur doit interagir avec les périphériques matériels et gère le transfert des données entre périphériques matériels, ainsi que l'heure et la date.

Remarque Pour renforcer la sécurité de votre ordinateur, Windows® intègre la fonction Contrôle du compte utilisateur. Pour les tâches telles que l'installation d'applications, l'exécution d'utilitaires ou la modification de paramètres Windows, le système peut vous demander de fournir une autorisation ou un mot de passe. Pour plus d'informations, reportez-vous à l'aide en ligne de Windows.

2. Pour accéder aux mises à jour, visitez le site Web HP à l'adresse <http://www.hp.com>.
3. Installez les mises à jour.

Mise à jour du BIOS

Pour déterminer si les mises à jour du BIOS disponibles sont supérieures à la version du BIOS actuellement installée sur l'ordinateur, vous devez connaître la version actuelle du BIOS système.

Vous pouvez afficher des informations sur la version du BIOS (appelé également *date ROM* et *BIOS système*) en appuyant sur **fn+échap** (si vous êtes déjà dans Windows) ou en ouvrant l'utilitaire Setup.

Pour employer l'utilitaire Setup afin d'afficher les informations du BIOS :

1. Ouvrez l'utilitaire Setup en allumant ou en redémarrant l'ordinateur, puis en appuyant sur la touche f10 lorsque le message "Press <F10> to enter setup" (Appuyez sur F10 pour entrer dans Setup) s'affiche dans l'angle inférieur gauche de l'écran.
2. Si l'utilitaire Setup ne s'ouvre pas en affichant les informations système, utilisez les touches de direction pour sélectionner le menu **Principal**.

Lorsque le menu Principal est sélectionné, les informations système et celles du BIOS s'affichent.

3. Pour fermer l'utilitaire Setup sans modifier les paramètres, utilisez les touches de direction pour sélectionner le menu **Quitter > Quitter en ignorant les modifications**, puis appuyez sur **entrée**.



ATTENTION Pour éviter toute détérioration de l'ordinateur ou installation incorrecte, ne téléchargez ou n'installez une mise à jour du BIOS que lorsque l'ordinateur est connecté à une source d'alimentation externe fiable à l'aide de l'adaptateur secteur. Ne téléchargez pas ou n'installez pas une mise à jour de BIOS lorsque l'ordinateur fonctionne sur batterie, ou encore s'il est amarré à une station d'accueil en option ou à une source d'alimentation en option. Durant le téléchargement et l'installation, suivez ces instructions :

Ne déconnectez pas l'alimentation de l'ordinateur en débranchant le cordon d'alimentation de la prise secteur.

N'arrêtez pas l'ordinateur et n'activez pas le mode veille ou veille prolongée.

Abstenez-vous d'insérer, de retirer, de connecter ou de déconnecter un périphérique, un câble ou un cordon.

Pour télécharger une mise à jour du BIOS :

1. Rendez-vous sur la page du site Web HP qui fournit les logiciels pour l'ordinateur.
Sélectionnez **Démarrer > Aide et support**, puis sélectionnez le lien de mise à jour des logiciels et des pilotes.
2. Suivez les instructions qui s'affichent pour identifier votre ordinateur et accéder à la mise à jour du BIOS que vous souhaitez télécharger.
3. Dans la zone de téléchargement :
 - a. Identifiez la mise à jour du BIOS ultérieure à celle actuellement installée sur l'ordinateur. Notez la date, le nom ou un autre identifiant. Ces informations vous seront utiles pour rechercher la mise à jour plus tard, une fois qu'elle sera téléchargée sur le disque dur.
 - b. Suivez les instructions à l'écran pour télécharger votre sélection sur le disque dur.

Notez le chemin d'accès à l'emplacement où sera téléchargée la mise à jour du BIOS sur le disque dur. Vous devrez accéder à cet emplacement lorsque vous serez prêt à installer la mise à jour.



Remarque Si vous connectez votre ordinateur à un réseau, consultez l'administrateur réseau avant d'installer des mises à jour de logiciels, en particulier celles du BIOS système.

Les procédures d'installation du BIOS varient. Une fois le téléchargement terminé, suivez les instructions à l'écran. Si aucune instruction ne s'affiche, procédez comme suit :

1. Ouvrez l'Explorateur Windows en sélectionnant **Démarrer > Ordinateur**.
2. Double-cliquez sur votre disque dur. Il s'agit généralement de Disque local (C:).
3. À l'aide du chemin d'accès noté précédemment, ouvrez le dossier du disque dur qui contient la mise à jour.
4. Double-cliquez sur le fichier portant l'extension .exe (par exemple, *nomfichier.exe*).

L'installation du BIOS commence.

5. Terminez l'installation en suivant les instructions à l'écran.



Remarque Lorsqu'un message apparaît à l'écran pour indiquer que l'installation s'est correctement déroulée, vous pouvez supprimer du disque dur le fichier téléchargé.

Mise à jour d'applications logicielles et de pilotes

Pour télécharger et installer d'autres logiciels qu'une mise à jour du BIOS :

1. Rendez-vous sur la page du site Web HP qui fournit les logiciels pour l'ordinateur.
Sélectionnez **Démarrer > Aide et support**, puis sélectionnez le lien de mise à jour des logiciels et des pilotes.
2. Suivez les instructions à l'écran pour identifier les logiciels à mettre à jour.
3. Dans la zone de téléchargement, sélectionnez les logiciels à télécharger, puis suivez les instructions affichées à l'écran.



Remarque Notez le chemin d'accès à l'emplacement où sera téléchargé le logiciel sur le disque dur. Vous devrez accéder à cet emplacement lorsque vous serez prêt à installer le logiciel.

4. Une fois le téléchargement terminé, ouvrez l'Explorateur Windows en sélectionnant **Démarrer > Ordinateur**.
5. Double-cliquez sur votre disque dur. Il s'agit généralement de Disque local (C:).
6. À l'aide du chemin d'accès noté précédemment, ouvrez le dossier du disque dur qui contient la mise à jour.
7. Double-cliquez sur le fichier portant l'extension .exe (par exemple, *nomfichier.exe*).
L'installation commence.
8. Terminez l'installation en suivant les instructions à l'écran.



Remarque Lorsqu'un message apparaît à l'écran pour indiquer que l'installation s'est correctement déroulée, vous pouvez supprimer le fichier téléchargé du disque dur.

2 Restauration des informations système

Des outils fournis par le système d'exploitation et le logiciel Recovery Manager sont conçus pour vous aider à exécuter les tâches suivantes afin de sauvegarder vos informations et de les restaurer en cas de panne du système :

- Sauvegarder régulièrement vos informations afin de protéger vos fichiers système importants.
- Créer un ensemble de disques de restauration (fonction de l'application Recovery Manager). Les disques de restauration permettent de démarrer l'ordinateur et de restaurer les paramètres d'usine du système d'exploitation et des logiciels en cas de panne ou d'instabilité.
- Créer des points de restauration système (fonction du système d'exploitation). Les points de restauration du système permettent d'annuler des modifications non voulues apportées à l'ordinateur en restaurant celui-ci à un état antérieur.
- Récupérer un programme ou un pilote (fonctionnalité de Recovery Manager). Cette fonctionnalité permet de réinstaller un programme ou un pilote sans exécuter une restauration complète du système.
- Exécuter une restauration complète du système (fonctionnalité de Recovery Manager). Avec Recovery Manager, vous pouvez restaurer l'image d'usine complète en cas de panne ou d'instabilité du système. Recovery Manager fonctionne à partir d'une partition de restauration dédiée sur le disque dur ou à partir des disques de restauration que vous créez.

Sauvegarde de vos informations

À quel moment effectuer la sauvegarde ?

- Suivant une planification régulière.



Remarque Définissez des rappels pour sauvegarder régulièrement vos données.

- Avant de réparer ou de restaurer l'ordinateur.
- Avant d'ajouter un logiciel ou du matériel, ou de les modifier.

Suggestions concernant les sauvegardes

- Créez des points de restauration système à l'aide de l'utilitaire Restauration du système de Windows.
- Stockez vos fichiers personnels dans le dossier Documents et sauvegardez périodiquement ces dossiers.
- Sauvegardez les modèles dans leurs applications respectives.
- Enregistrez les paramètres personnalisés dans une fenêtre, une barre d'outils ou de menus en effectuant une capture d'écran de ces paramètres.

La capture d'écran peut servir d'écran de veille si vous devez réinitialiser vos préférences.

Pour copier l'écran et le coller dans un document de traitement de texte :

- a. Affichez l'écran.
- b. Copiez l'écran :

Pour copier uniquement la fenêtre active, appuyez sur [alt+fn+impr écran](#).

Pour copier tout l'écran, appuyez sur [fn+impr écran](#).
- c. Ouvrez un document de traitement de texte, puis sélectionnez **Edition > Coller**.

Utilisation de points de restauration système

Lorsque vous sauvegardez votre système, vous créez un point de restauration système. Ce dernier permet d'enregistrer et de nommer un instantané du disque dur à un moment spécifique dans le temps. Vous pouvez ensuite restaurer ce point si vous souhaitez annuler les modifications ultérieures apportées au système.



Remarque La restauration à un point de restauration antérieur n'affecte pas les fichiers de données enregistrés ou les messages électroniques créés depuis le dernier point de restauration.

Vous pouvez également créer des points de restauration supplémentaires pour améliorer la protection de vos fichiers et paramètres système.

À quel moment créer des points de restauration ?

- Avant d'ajouter un logiciel ou du matériel, ou de les modifier en profondeur.
- Périodiquement (lorsque le fonctionnement du système est optimal).



Remarque Si vous retournez à un point de restauration et que vous changez d'avis par la suite, vous pouvez annuler la restauration.

Création d'un point de restauration système

1. Sélectionnez **Démarrer > Panneau de configuration > Système et maintenance > Système**.
2. Dans le volet gauche, cliquez sur **Protection du système**.
3. Cliquez sur l'onglet **Protection du système**.
4. Sous Points de restauration automatique, sélectionnez le disque pour lequel vous voulez créer un point de restauration.
5. Cliquez sur **Créer**.

La fenêtre Protection du système s'ouvre.

6. Suivez les instructions à l'écran.

Restauration à des date et heure antérieures

Pour retourner à un point de restauration créé à une date et à une heure antérieures auxquelles l'ordinateur fonctionnait de façon optimale, procédez comme suit :

1. Sélectionnez **Démarrer > Panneau de configuration > Système et maintenance > Système**.
2. Dans le volet gauche, cliquez sur **Protection du système**.
3. Cliquez sur l'onglet **Protection du système**.
4. Cliquez sur le bouton **Restauration du système**, puis sur **Suivant**.

La fenêtre Restauration du système s'ouvre.

5. Suivez les instructions à l'écran.

Création de disques de restauration

Recovery Manager crée un ensemble de CD ou de DVD de restauration pour l'ordinateur. Les disques de restauration permettent de restaurer les paramètres d'usine du système d'exploitation et des logiciels en cas de panne ou d'instabilité du système.



Remarque Manipulez ces disques avec précaution et gardez-les en lieu sûr. Le logiciel ne permet de créer qu'un seul jeu de CD de restauration.

Prenez note des recommandations suivantes lors de la création de disques de restauration :

- Vous devrez vous procurer des CD-R, DVD-R ou DVD+R de haute qualité (vendus séparément).



Remarque Les DVD \pm RW et les DVD \pm RW à double couche formatés ne sont pas compatibles avec le logiciel Recovery Manager.

- L'ordinateur doit être connecté au secteur durant ce processus.
- Un seul jeu de disques de restauration peut être créé par ordinateur.
- Numérotez chaque disque avant de l'insérer dans l'unité optique de l'ordinateur.
- Si nécessaire, vous pouvez quitter le programme avant d'avoir fini de créer les disques de restauration. À la prochaine ouverture de Recovery Manager, vous serez invité à poursuivre la procédure de création de disque.

Pour créer un jeu de disques de restauration :

1. Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.

Recovery Manager s'ouvre.

2. Cliquez sur **Options avancées**.



Remarque Lorsque l'ordinateur fonctionne sur batterie, vous êtes invité à le connecter au secteur avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

3. Cliquez sur **Recovery disc creation** (Création d'un disque de restauration), puis sur **Suivant**.
4. Suivez les instructions à l'écran.

Réinstallation d'applications et de pilotes

Recovery Manager permet de réinstaller une application ou un pilote préinstallé supprimé accidentellement ou endommagé.



Remarque Les logiciels non fournis avec cet ordinateur doivent être réinstallés à partir du disque distribué par le fabricant ou téléchargés à partir du site Web de ce dernier.

Remarque Avant de réinstaller l'application, vérifiez qu'elle est complètement désinstallée.

Recovery Manager remplace les fichiers système altérés et réinstalle dans le programme les fichiers système supprimés.

- Dans la plupart des cas, si l'application que vous réinstallez est toujours présente sur l'ordinateur, la procédure de réinstallation n'affecte pas vos paramètres personnels.
- Dans tous les cas, si une application a été supprimée de l'ordinateur, la procédure réinstalle l'application ou l'utilitaire à l'image d'usine, mais elle ne peut pas restaurer vos paramètres personnels.

Réinstallation d'applications et de pilotes préinstallés

1. Supprimez l'application ou le pilote :



Remarque Dans certains cas, les pilotes ne sont pas répertoriés dans la liste Programmes et fonctions. Si le pilote n'y apparaît pas, il est inutile de le supprimer.

- a. Sélectionnez **Démarrer > Panneau de configuration > Programmes > Désinstaller un programme**.
 - b. Cliquez avec le bouton droit sur le programme ou le pilote que vous voulez supprimer, puis cliquez sur **Désinstaller**.
2. Supprimez le programme ou le pilote :
 - a. Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.
Recovery Manager s'ouvre.
 - b. Cliquez sur **Options avancées**.
 - c. Cliquez sur **Software program re-installation** (Réinstallation de logiciels) ou **Hardware driver re-installation** (Réinstallation de pilotes), puis cliquez sur **Suivant**.
 - d. Suivez les instructions à l'écran.
 - e. Si vous y êtes invité, redémarrez l'ordinateur.

Réinstallation d'applications à partir de disques

1. Insérez le disque dans l'unité optique.
2. Lorsque l'Assistant d'installation démarre, suivez les instructions à l'écran.
3. Redémarrez l'ordinateur si vous y êtes invité.

Exécution d'une restauration

L'application Recovery Manager permet de réparer ou de restaurer le système en cas de panne ou d'instabilité. Recovery Manager fonctionne à partir de disques de restauration que vous créez ou avec une partition de restauration dédiée de votre disque dur.



Remarque Windows intègre des fonctionnalités de réparation, telles que l'utilitaire Restauration du système et les fonctions de restauration de pilotes. Si vous n'avez pas encore essayé ces fonctionnalités, faites-le avant d'utiliser Recovery Manager.

Remarque Recovery Manager ne restaure que les logiciels préinstallés en usine. Les logiciels non fournis avec cet ordinateur doivent être réinstallés à l'aide du disque fourni par l'éditeur ou téléchargés sur son site Web.

Restauration à partir des disques de restauration

Pour restaurer le système à partir des disques de restauration :

1. Sauvegardez tous les fichiers personnels.
2. Insérez le premier disque de restauration dans l'unité optique, puis redémarrez l'ordinateur.
3. Suivez les instructions à l'écran.

Restauration à partir de la partition sur le disque dur

Vous pouvez effectuer une restauration à partir de la partition sur le disque à l'aide du bouton Démarrer ou de la touche **f11**.

Pour restaurer le système depuis la partition, procédez comme suit :

1. Ouvrez Recovery Manager en suivant l'une des méthodes suivantes :
 - Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.
 - Redémarrez l'ordinateur et appuyez sur **f11** lorsque le message "Press <F11> for recovery" (Appuyez sur F11 pour la restauration) apparaît. Sélectionnez **Recovery Manager**.

Recovery Manager s'ouvre.

2. Cliquez sur **Options avancées**.
3. Sélectionnez **System recovery** (Restauration du système), puis cliquez sur **Next** (Suivant).
4. Suivez les instructions à l'écran.

Suppression de la partition de restauration sur le disque dur

Les options avancées de Recovery Manager permettent de supprimer la partition de restauration, ce qui augmente l'espace libre sur le disque dur. Ne supprimez la partition de restauration que si vous avez déjà créé des disques de restauration.



ATTENTION Après avoir créé des disques de restauration, vous pouvez augmenter l'espace de votre disque dur en supprimant la partition de restauration. Cependant, cette action n'est pas recommandée. Si vous supprimez cette partition, vous perdrez toutes les informations qu'elle contient, y compris l'application Recovery Manager. Après la suppression, vous devez utiliser des disques de restauration pour accéder à l'application Recovery Manager.

Pour supprimer la partition de restauration :

1. Créez les disques de restauration si vous ne l'avez pas encore fait.
2. Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.
Recovery Manager s'ouvre.
3. Cliquez sur **Options avancées**.
4. Sélectionnez **Remove recovery partition** (Supprimer la partition de restauration), puis cliquez sur **Next** (Suivant).
5. Suivez les instructions à l'écran.

Mise à jour de logiciels réinstallés

Une fois la restauration du système terminée, connectez-vous à Internet pour mettre à jour tous les logiciels réinstallés.

Pour accéder aux liens de mise à jour du système d'exploitation et des autres logiciels fournis avec votre ordinateur :

▲ Sélectionnez **Démarrer > Aide et support**.

Pour mettre à jour les logiciels en option, suivez les instructions fournies par leur fabricant. Certaines applications intègrent une fonction de mise à jour accessible à partir du bouton Aide ou du menu de l'application.

Index

B

BIOS, mise à jour 2

D

disques de restauration 8

L

logiciels

mise à jour 1, 4, 12

réinstallation 9

sauvegarde des
informations 5

M

mises à jour logicielles 1

P

partition de restauration,
suppression 11

pilotes, réinstallation 9

points de restauration 7

R

restauration du système 5, 10

S

sauvegarde 6

système, points de restauration 7